

UEV218 - Diagnostic et expertise urbaine

Présentation

Prérequis

Etre titulaire de l'ancien D.E.S.E. d'aménagement d'urbanisme et environnement ou d'un autre diplôme bac + 4 ou d'une année M1. Etre déjà impliqué dans des actions d'aménagement ou la gestion des collectivités locales, exercer dans un métier de la ville, de l'aménagement, des transports ou de l'environnement.

Objectifs pédagogiques

Réaliser un diagnostic territorial et formuler des propositions d'aménagement sur un site et une thématique imposés.

Restituer une problématique urbaine et communiquer sur un projet d'aménagement.

Travail en groupe.

Programme

Contenu

Analyse de l'espace urbain

Expertise et conception de projets d'aménagement en lien avec les analyses urbaines. - Appréhension de l'espace urbain par le biais de cartes, de photographies aériennes, de statistiques, de la littérature spécialisée. Travail de synthèse et restitution.

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

Restitution orale devant un jury.

Mis à jour le 01-04-2019



Code : UEV218

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale :

EPN11 - Territoires / 1

Contact national :

EPN11 - Territoires

2 rue Conté

75141 Paris Cedex 03

01 40 27 21 02

Djoher Marouf

djoher.marouf@lecnam.net